

## Musée Classé - Département Beaux-Arts - Adoption du programme d'expositions 1993 - Encaissement de subvention et de participations et réaffectation

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le programme d'expositions 1993 du Musée Classé -département Beaux-Arts- et le plan de financement de chacune des opérations.

La liste des manifestations est la suivante :

- **Les dessins de Louis VALTAT** - 13 mars / 3 mai 1993 - exposition réalisée en coproduction avec le Musée d'Art et d'Industrie de Roubaix et le Musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Elle comporte 28 œuvres graphiques réalisées par Louis Valtat à Arcachon en 1895 et présentées au Salon des Indépendants en 1896. Depuis cette date, elles n'avaient plus été montrées.

Le coût de cette opération est de 160 000 F et sera financé comme suit :

- Musée de Roubaix	40 000 F
- Musée de Bordeaux	40 000 F
- Ville de Besançon	40 000 F
- Ministère de la Culture / DRAC	40 000 F

- **Le sculpteur et le céramiste : Voisin-Delacroix / Dalpayrat** - 10 avril / 5 juillet 1993 - exposition réalisée en coproduction avec le Musée Déchelette de Roanne. Elle a pour but d'évoquer la collaboration entre un sculpteur bisontin : Voisin-Delacroix et un céramiste établi à Paris : Dalpayrat, dans les années 1892-93 ; leur travail sera interrompu par la mort de Voisin-Delacroix en 1893.

L'exposition présentera de nombreuses céramiques issues des collections du Musée de Besançon, du Musée National de la Céramique à Sèvres, du Musée des Arts Décoratifs et de collections privées.

Le coût de cette opération est de 120 000 F et sera financé comme suit :

- Musée Déchelette / Roanne	40 000 F
- Ville de Besançon	40 000 F
- Ministère de la Culture / DRAC	40 000 F

- **Albert GLEIZES** - juillet / août 1993. Cette exposition sera l'occasion de présenter environ 25 dessins mis en dépôt au Musée de Besançon par la Fondation Albert Gleizes. Elle comportera en plus quelques peintures significatives. Cette manifestation permettra de montrer plusieurs aspects de l'œuvre d'Albert Gleizes : la période 1908-1910 marquée par le fauvisme, la première période du cubisme.

Le coût de l'opération est de 120 000 F et sera financé comme suit :

- Ville de Besançon	80 000 F
- Ministère de la Culture / DRAC	40 000 F

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer favorablement sur l'ensemble de ces propositions d'expositions et leur plan de financement, étant précisé que la part de la Ville est inscrite au BP 1993,

- autoriser M. le Maire à solliciter la participation du Ministère de la Culture / Direction Régionale des Affaires Culturelles,

- inscrire celle-ci en recettes, dès réception de l'arrêté attributif, au chapitre 945.23 / article 7371 (subvention de l'État) / 52010 et la réimputer en dépenses au même chapitre, même code service / article 662 (frais d'impression et de reliure).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.